Séance du 13 novembre 2025

Etaient présents :
Julien Breuer, Bourgmestre-Président ;

Marie-Céline Chenoy, Sophie Dehaut, Bruno Ferrier, ~~Viviane Mortier~~, Echevins;

Patrick Bouché, ~~Christophe De Vleeschouwer~~, ~~Yves Dewêche~~, ~~Florence Godon~~, Stéphane Lagneau, Eric Meirlaen, ~~Cyril Naveaux~~, Christel Paesmans, Marie Paris, ~~Candice Rivière~~, Marine Smeesters, Julie Spoden, ~~Louise Vermeyen~~, Elodie Schumacker, Conseillers ;

Nathalie Sannikoff, Présidente du CPAS (voix consultative) ;

Nathalie Gathot, Directrice générale.

Monique Brasseur, Francoise Duchateau, Dominique Loosen, Virginie Maillet, Mickael Nicolay, ~~Pascale Trojan~~, Douglas Vanbockstaele, Xavier Vandenbroeck, Conseillers ;

Frédéric Laermans, Directeur général du CPAS.

https://www.mont-saint-guibert.be/home-page/folder_factories?_authenticator=cfacdcf7210bb3607e21f8f428e1f6be89aa8b91

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h45.

SEANCE PUBLIQUE

OBJET N°1 : Rapport de synergie commune-CPAS - Approbation / NG

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE
Vu le CDLD et en particulier l'article L1122-11;
Vu article 26bis, §5, alinéa 2 de la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976;
Attendu les dernières modifications du CDLD qui instaure l'obligation de CODIR commun ainsi sur des matières spécifiques;
Attendu que le rapport doit être rédigé par les deux Directeurs Généraux et approuvé en CODIR commun ;
Attendu que cette réunion du CODIR s'est tenue en date du 3 novembre 2025 ;
Attendu que le Conseil commun peut modifier ou ajouter des éléments à ce rapport de synergies ;
Après lecture du rapport par la Directrice générale de la commune, Nathalie Gathot ;
Le Conseil commun Commune CPAS **approuve** le rapport 2025 des synergies entre les deux administrations.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 20h00.

La Secrétaire **Le Bourgmestre**

Nathalie Gathot **Julien Breuer**